

Qui sommes-nous ?



LE SE-UNSA (SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DE L'UNSA) EST NÉ EN 1992. Présent, grâce à ses militantes et militants, sur tous les territoires, il a des élus à tous les échelons : ministériel, académique et départemental. Nos adhérents exercent dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré (instituteurs, PE, PLC, PLP, PEPS, CPE, Cop...). Titulaires et non-titulaires, entrants dans le métier, actifs et retraités : tous ont leur place au SE-Unsa !

Notre identité

• Un syndicat de tous les personnels enseignants, d'éducation, d'orientation et d'accompagnement

À l'isolement catégoriel, au repli sur soi, nous préférons la cohérence de l'acte éducatif d'où le regroupement de tous au SE-Unsa.

• Un projet éducatif ambitieux

Nous sommes le seul syndicat à proposer un projet éducatif cohérent et continu de la maternelle au lycée.

• Une approche réformatrice combative

Dénoncer et lutter quand il le faut, mais aussi proposer, innover, négocier, construire.

• Un syndicat autonome

Nous sommes totalement indépendants à l'égard des pouvoirs politiques, économiques et religieux.

• Le choix d'un syndicalisme interprofessionnel avec l'Unsa

Les personnels de l'Éducation nationale ne constituent pas une entité isolée, coupée du reste de la société.

Notre fédération : l'Unsa-Education

Composée de 23 syndicats nationaux, elle regroupe des personnels de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la

Culture, de la Justice mais aussi des personnels de droit privé.

En savoir plus : www.unsa-education.org

Notre union : l'Unsa

L'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa) est une organisation interprofessionnelle qui syndique des salariés du public et du secteur privé. Ses objectifs :

- promouvoir un progrès social durable ;
- défendre l'emploi et le Service public ;
- participer activement à la construction d'une Europe sociale.

En savoir plus : www.unsa.org

Nos affiliations

- Membre du Comité national d'action laïque (Cnal). Les autres composantes sont l'Unsa-Éducation, la FCPE, la Ligue de l'enseignement, la Fédération nationale des DDEN.
- Membre de l'Esper (Économie sociale partenaire de l'école de la République), avec les organisations coopératives, mutualistes et associatives de l'Éducation nationale.
- L'Internationale de l'Éducation.
- Le Comité syndical européen de l'Éducation.
- Nos adhérents retraités sont affiliés à la Fédération générale des retraités de la Fonction publique (FGR-FP).

Mieux connaître le SE-Unsa

Pour la réussite de tous les élèves



Rendre la scolarité obligatoire plus inclusive, plus juste et plus efficace

- Faire débiter la scolarité obligatoire à l'âge de 3 ans
- Réorganiser la scolarité en 4 cycles TPS-PS-MS-GS / CP-CE1-CE2 / CM1-CM2-6ème / 5ème-4ème-3ème
- Redéfinir les contenus du socle commun et des programmes
- Ne pas externaliser les tâches scolaires sous la forme de «devoirs à la maison»
- Remplacer, à l'école et au collège, les notes et les moyennes par des bulletins de compétences explicites, qui renseignent l'équipe pédagogique et les familles sur les acquis réels des élèves
- Transformer le Diplôme national du brevet en Brevet du socle commun, validant les compétences acquises, sans exclure le recours à quelques épreuves communes
- Mettre en œuvre des réseaux pédagogiques du socle associant les écoles et le collège (dont la Segpa) d'un même secteur
- Mettre en place une véritable politique de prévention et de remédiation des difficultés scolaires
- Rénover le collège (refus de la pré-orientation, parcours de découverte des métiers...)

Bâtir des parcours de réussite au lycée

- Exiger les moyens pour mettre réellement en œuvre la réforme du lycée de 2009
- Rétablir les TPE sur deux ans
- Envisager d'autres modes d'évaluation au bac
- Consolider les dispositifs interdisciplinaires existants

Redynamiser la voie professionnelle

- Envisager le bac pro 3 ans comme un parcours possible et non comme le «cycle de référence»
- Refuser le transfert des diplômes et des personnels aux Régions

Assurer des conditions de scolarisation de qualité

- Donner les moyens d'assurer convenablement la scolarisation des jeunes en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé : formation, moyens humains, interventions spécialisées...
- Travailler avec des effectifs raisonnables (24 élèves par classe) et adaptés pour les territoires en difficulté, Clis, Ulis, sections de tout-petits...
- Obtenir l'alternance 7 semaines travaillées/2 semaines de congé ainsi qu'une amplitude de zonage réduite
- Bénéficier d'une semaine scolaire, maximale, d'enseignement obligatoire (y compris toute forme d'aide individualisée) : de 24h dans le 1^{er} degré, de 27h au collège et de 30h au lycée (options comprises)
- Obtenir une diminution significative de la journée scolaire : le SE-Unsa est favorable à la semaine de 4 jours et demi
- Améliorer le climat scolaire et lutter contre les violences à l'École
- Se donner les moyens de la co-éducation
- Mettre les TICE au service de la formation du jeune
- Démocratiser le fonctionnement des écoles et établissements : travail en équipe, amélioration de l'offre pédagogique, autonomie maîtrisée dans le 2nd degré, évolution de l'organisation de l'école primaire...



Retrouvez notre projet syndical sur
notre site,
rubrique *Rejoignez-nous/Notre projet*

Pour la reconnaissance et le respect des personnels

Faire évoluer le temps de service

- Inclure, dans la charge de travail, toutes les missions (enseignement, accompagnement, concertation)
- Recourir à la pondération horaire pour prendre en compte les conditions particulières d'exercice du métier et/ou les fonctions exercées
- Obtenir l'égalisation des obligations de service pour tous les enseignants exerçant à un même niveau (école, collège, lycée)

Revaloriser le métier

- Reconnaître les missions spécifiques et les conditions particulières d'exercice du métier à travers une amélioration de carrière : bonification indiciaire, avantage d'ancienneté, indemnité...
- Bénéficier d'une revalorisation annuelle du point d'indice au moins égale à l'inflation
- Élargir l'accès à la hors-classe (rattrapage PE/CPE) et bénéficier d'un ratio de promotion réévalué pour tous

Revoir les modalités d'évaluation/notation/avancement

- Supprimer la note
- Bénéficier d'une évaluation vraiment formative
- Obtenir un avancement d'échelon au rythme le plus rapide pour tous

Bénéficier d'une vraie formation professionnelle

- Inscrire la formation initiale dans un continuum de la licence aux premières années d'exercice
- Obtenir le statut d'élève-professeur rémunéré par l'État durant les deux années de master
- Revoir les concours pour qu'organisés en une seule phase, à la fin du master, ils permettent aux candidats de mettre en valeur les compétences et gestes professionnels acquis et en construction
- Recruter et former des formateurs de terrain 1^{er} et 2nd degrés
- Assurer le développement de la formation continue et son accès à tous les personnels
- Développer la formation tout au long de la vie





Avoir droit à une vraie GRH

- Développer une politique globale de prévention, d'aide et de suivi des personnels tout au long de la carrière
- Faciliter l'accès à la médecine du travail pour un suivi régulier des personnels et un contrôle des lieux et conditions d'exercice
- Aménager la fin des carrières (mobilité professionnelle choisie, allègements horaires...)
- Accorder une attention particulière à la situation des contractuels

Accéder à une mobilité choisie

- Garantir la transparence et l'équité dans les mutations
- Obtenir des possibilités d'évolution, de changement de carrière via la mise en œuvre effective du droit à formation : augmentation des possibilités de congés de formation, passerelles vers d'autres ministères ou fonctions publiques, retour du congé mobilité...

Développer l'action sociale

- Augmenter les crédits dédiés et étendre le champ des bénéficiaires
- Favoriser l'accès au logement des fonctionnaires
- Relèvement et développement des prestations « famille » : CESU, chèques-vacances, aide au maintien à domicile...

Nos combats pour une société plus juste et plus solidaire

- Défendre une Europe du progrès social
- Favoriser la transition énergétique et une croissance durable
- Soutenir et promouvoir l'École publique, laïque et gratuite
- Permettre aux couples de même sexe l'adoption et la PMA
- S'engager sur la question de la parité femme/homme, en se fixant notamment l'objectif ambitieux de l'atteindre dans nos instances locales et nationales à l'horizon 2017
- Développer un syndicalisme de service pour offrir toujours plus de prestations à nos adhérents

Obtenir l'unification progressive de l'ensemble des catégories d'enseignants et la construction d'un corps unique

Dans l'attente :

- Intégration des professeurs d'ÉPs dans le corps des certifiés, des PEGC dans la hors-classe des certifiés et des CE d'ÉPs dans le corps des professeurs d'ÉPs
- Création d'un 12^{ème} échelon, pour tous, en classe normale

Garantir le financement des retraites et assurer la pérennité du système par répartition